

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 283

Année universitaire 2017-2018

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences

SEANCE N° 283 - 10 JANVIER 2018

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - III : *Gouvernance de la Faculté des Sciences - 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

Le **mercredi 10 janvier 2018**, à 9 h 20, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 22 décembre 2017, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle des Actes - bâtiment 7 du Campus Triolet.

Membres en exercice : 37

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **23 membres présents ou représentés** -

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : *Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée*).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 282 :

1. *Introduction,*
2. *Compte rendu du Conseil - 1^{er} décembre 2017,*
3. *Vie du campus - Vote de domiciliation d'associations étudiantes,*
4. *Point sur la pédagogie :*
 - a- *Vote de la capacité d'accueil cursus Master,*
 - b- *Les attendus,*
5. *Questions diverses.*

Vote n°1 : Vote de la domiciliation de l'association « Young biologist view » au sein de la Faculté des Sciences.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 23

La domiciliation de l'association « Young biologist view » au sein de la Faculté des Sciences recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Vote de la capacité d'accueil du cursus Master de la Faculté des Sciences.

Votants : 23 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 3

Défavorable : 0

Favorable : 20

La capacité d'accueil du cursus Master de la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

La **5^{ème} SEANCE** - année universitaire 2017-2018 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 11 h 55.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 283,

Fait à Montpellier, le 10 janvier 2018

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

CALENDRIER DES CONSEILS DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER - ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018 -

Conseil	Date du Conseil	heure	Lieu
285	Mercredi 7 février 2018	8h45	Salle des Actes
286	Mercredi 7 mars 2018	8h45	Salle des Actes